

## MOTIP Industrial Cleaner (Drum)

N° comm. : V05584

### Fiche Technique



Éliminez les contaminants du métal traité et non traité et de divers plastiques avec le nettoyant industriel MOTIP Industrial Cleaner. Le nettoyant industriel est destiné à une utilisation universelle, a des propriétés de dissolution élevées, ne laisse aucun résidu, et est non conducteur et non corrosif.

#### Qualité & propriétés

- Jet puissant
- Propriétés dissolvantes élevées
- Évaporation rapide
- Non conducteur et non corrosif
- Ne laisse aucun résidu
- Valve 360°

#### Données physiques & chimiques

- Base: Mélange de solvants organiques
- Nom de la couleur: transparent
- Pression de vapeur: 247/20 bar
- Point d'inflammabilité: -19 °C
- Contenu: 5,00 L

#### Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante.
- Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Avant utilisation, agitez l'aérosol.
- Avant le traitement, protéger les pièces conductrices et éteindre les installations électriques.
- Pulvériser sur les pièces à traiter et laisser agir. Éliminer la contamination persistante à l'aide d'une brosse.
- Répéter le traitement jusqu'à ce que la contamination ait disparu. Le nettoyant industriel contaminé doit être considéré comme un déchet chimique.

#### Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

#### Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

#### Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du **Novembre 14, 2022** – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.